

MASTER 1

2019-2020

ECONOMIE REGIONALE ET URBAINE

EPREUVE DE DEUXIEME SESSION (sous forme exceptionnellement écrite)
du lundi 15 juin 2020

durée : 45 mn

N-B : - le devoir débute à 14H. Il s'agit d'envoyer AVANT 14H45 votre devoir, à partir de votre adresse mail de l'Université (etu.umontpellier.fr) exclusivement, à l'adresse suivante :
alain.barrere@umontpellier.fr, ceci indifféremment en Word, en Open Office Writer, ou en PDF.
- tout plagiat sera sévèrement sanctionné.

Sujet :

Vous traiterez successivement les deux questions suivantes, en donnant votre réponse sous forme écrite, pas forcément totalement rédigée cursivement : vous pouvez par exemple, pour gagner du temps, de la concentration sur le fond, et de l'espace, procéder par propositions successives, en allant chaque fois à la ligne avec des tirets en début de ligne. L'essentiel, vu le format limité (aucune réponse ne devant excéder 25 lignes) étant de ramasser l'essentiel tout en étant le plus informatif et précis possible, donc de privilégier l'expression du fond et la densité de la forme).

Question 1 : La conception particulière de l'espace destinée à faciliter son intégration dans le schéma néo-classique.

Question 2 : Dans quelle mesure la distinction villes-campagnes vous apparaît-elle, ou non, encore significative aujourd'hui du point de vue économique ? Argumentez et discutez.